



Peut on souscrire un prêt à deux sans être dans la même banque ?

Par **Boris14**, le **10/08/2011** à **10:10**

BonjourrnMon amie et moi avons contracté un prêt pour l'achat d'une maison. Nous ne sommes ni marié, ni pacsé. Nous sommes chacun dans deux banques différentes. Nous avons contracté le prêt auprès de son organisme bancaire à elle. Suis obligé de transférer mes comptes dans sa banque ? comme me le demande son banquier, sachant que nous rembourserons le crédit à deux. Merci de votre réponse.

Par **Looana33**, le **28/09/2011** à **09:49**

Vous devez contact avec duong thanh Nghi expert comptable au 33 rue national Paris 13 contact@dtncconseilexpert.com ou 0665554991 c'est lui qui va vous conseiller et occuper tout pour que vous puisse prêter argent facilement à la banque c'est un vrai expert mais attention ne fait pas même eurreu de lui paie en espèces ok bon chance

Par **Looana33**, le **28/09/2011** à **10:01**

Vous devez contact avec duong thanh Nghi expert comptable au 33 rue national Paris 13 contact@dtncconseilexpert.com ou 0665554991 c'est lui qui va vous conseiller et occuper tout pour que vous puisse prêter argent facilement à la banque c'est un vrai expert mais attention ne fait pas même eurreu de lui paie en espèces ok bon chance

Par **mimi493**, le **28/09/2011** à **10:11**

Loona vous êtes vraiment stupide.

Par **amajuris**, le **28/09/2011** à **11:32**

bjr,rnvous n'êtes pas obligé de faire ce que demande la banque.rnmais rien n'oblige la banque à vous faire ce prêt.rncdt